

25 sep 2020 -19:11

Appartient à Conseil des ministres du 25 septembre 2020

## Santé publique : examen de proportionnalité préalable à l'adoption d'une réglementation

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à un examen de proportionnalité préalable à l'adoption ou la modification d'une réglementation de profession dans le secteur de la santé.

L'avant-projet vise à transposer la directive européenne (UE) 2018/958 spécifiquement pour le secteur de la santé. Cette directive impose aux États membres d'effectuer un contrôle de proportionnalité avant l'adoption ou la modification d'une réglementation de profession. Ce contrôle a pour objectif de démontrer que les mesures limitant l'accès à la profession et son exercice ont été soigneusement examinées, ne donnent pas lieu à une discrimination et poursuivent l'intérêt général sans aller au-delà de ce qui est nécessaire pour y parvenir.

L'avant-projet de loi prévoit l'intervention d'organes de concertation et de consultation lors du contrôle de proportionnalité. Il prévoit également d'autres obligations : l'information et la participation des parties prenantes, l'échange d'informations avec les autres États membres et la réalisation d'un suivi visant à s'assurer que les motifs ayant justifié l'adoption de la réglementation continuent à être valables par la suite.

Les dispositions de l'avant-projet doivent être respectées non seulement lorsqu'il s'agit de réglementer directement l'accès aux professions de soins de santé et leur exercice, mais aussi lors de l'adoption de mesures dans le cadre de la politique de santé qui influencent indirectement l'exercice des professions de soins de santé ou du secteur de la santé.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé  
publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Florent Baudewyns  
Porte-parole (FR)  
+32 474 88 30 17  
[florent.baudewyns@minsoc.fed.be](mailto:florent.baudewyns@minsoc.fed.be)

Peter Poulussen  
Porte-parole (NL)  
+32 475 95 11 68  
[peter.poulussen@minsoc.fed.be](mailto:peter.poulussen@minsoc.fed.be)